



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Travaux d'aménagement sur la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

Le prestataire peut répondre à un ou plusieurs lots.

3- Objet de la consultation / Durée

CONTEXTE

La mise en œuvre du plan de gestion 2018-2022 de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Lac de Malaguet consiste à conduire des actions d'animation, de gestion, de suivi scientifique et de communication sur les 54 ha du site. Le Parc naturel Régional (PNR) Livradois Forez est la structure porteuse de la mise en œuvre du plan de gestion.



En 2019, le PNR Livradois-Forez a commandé une étude paysagère sur le site de la RNR du Lac de Malaguet. Celle-ci visait notamment à produire un diagnostic des enjeux paysagers de la RNR et à proposer des aménagements légers aux abords du sentier, améliorant de fait son rôle pédagogique tout en respectant la naturalité des lieux.

D'autre part, une partie de la RNR est pâturée par des chevaux dans le but d'entretenir l'ouverture des milieux naturels. Le PNR Livradois-Forez a pour projet de surcreuser l'une des zones d'abreuvement des chevaux de façon à améliorer leurs conditions de pâturage et favoriser le maintien de la petite faune aquatique locale.

En 2020, le PNR Livradois-Forez souhaite faire réaliser ces différents aménagements. Il confiera au(x) prestataire(s) :

- **lot 1** : une mission de terrassement et préparation du sol ;
- **lot 2** : une mission de réalisation d'ouvrages en pierre sèche ;
- **lot 3** : une mission de construction et d'installation de mobilier en bois ;
- **lot 4** : une mission de surcreusement de la zone d'abreuvement.

CONTENU DES MISSIONS

Il est planifié que les travaux des quatre lots soient réalisés sur la même période et s'enchaînent ou se superposent autant que possible. Cette période d'un total d'environ 14 jours aura lieu au moment des basses eaux du lac et hors période de reproduction de la faune, c'est-à-dire fin septembre/début octobre. Une carte localisant les différents aménagements est disponible en annexe 1 (2 pages).

Lot 1

Le ou la prestataire se chargera de :

- décaisser et évacuer 250 m² de pouzzolane pour retrouver la couche naturelle d'arène granitique située en dessous, au niveau de la plage du lac (80 m³, 30 cm d'épaisseur) ;
- terrasser et aplanir 300 m² pour retrouver une surface plane ;
- réaliser un radier ou chute de talus (voir schéma en annexe 2) sur le futur emplacement du muret (lot 2) ;
- établir une pente régulière sur 9 m² avec une fine couche de pouzzolane (10 cm) afin de préparer la future calade en pierre sèche (lot 2) ;
- découper et évacuer 150 m² d'enrobé ;
- utiliser une partie de la pouzzolane en remplacement (à tasser sur cette même surface de 150 m²). Le reste de la pouzzolane, estimé à 60 m³, devra être transporté sur un lieu de stockage localisé à environ 3 km du site.

Montant maximal alloué : 4 365,00 € TTC.

Le ou la prestataire pourra aussi proposer en complément une offre sur la fourniture et le transport de pierres qui serviront à la réalisation des ouvrages en pierre sèche (granite, environ 7 m³ nécessaires).

Lot 2



Le ou la prestataire se chargera de :

- la construction d'un mur de soutènement (pierre sèche) de 13 mètres de long pour 60 cm de haut et 70 cm de large ;
- la construction d'une rampe (calade en pierre sèche) de dimensions 6 m² à côté du mur, pouvant supporter le passage d'un tracteur et le frottement des grumes tractées ;
- la recherche, l'achat et le transport de pierres (granite, environ 7 m³ nécessaires) ;
- la fermeture du site, enlèvement de matière, rangement ;

Montant maximal alloué : 8 400,00€ TTC.

Lot 3

Le ou la prestataire se chargera de :

- la conception des mobiliers (dessin détaillé des ouvrages, modélisation, choix des matériaux) à partir des propositions de l'étude paysagère de 2019 (voir annexe 3) ;
- l'organisation du chantier (phasage des actions, logistique d'acheminement des matériaux, etc.) ;
- l'achat des fournitures (bois usiné : planches et grumes, quincaillerie, clôture et piquets, etc.) ;
- la réalisation des constructions bois et leur installation sur place ;
- la visite de préparation du chantier avec les autres prestataires et le suivi de chantier sur les lots 1 et 2 (coordination des entreprises) ;
- la présentation des aménagements réalisés lors de l'inauguration ainsi que devant le comité consultatif de gestion de la RNR du Lac de Malaguet (possibilité de réalisation en visioconférence).

Montant maximal alloué : 22 190,00 € TTC.

Lot 4

Le ou la prestataire se chargera de :

- surcreuser la zone d'abreuvement en question sur environ 6 m² ;
- profiler les berges en pente douce et stabiliser un accès pour les chevaux avec de la pouzzolane (fournie).

Montant maximal alloué : 1000,00 € TTC.

Pour chaque lot, préciser si nécessaire les coûts spécifiques d'administration, transport, accommodation, assurance etc.

4- Conditions d'exécution

Les interventions ayant lieu en Réserve naturelle régionale, le matériel et les méthodes proposées par les prestataires devront veiller à éviter et limiter l'impact sur la faune et la flore.



Les prestataires assureront leur intervention conformément, au programme prévisionnel suivant :

- Visite de préparation du chantier en septembre ou octobre 2020 ;
- Intervention sur site entre mi-septembre et mi-octobre 2020 ;
- Livraison des travaux vers mi-octobre 2020.

Les prestataires participeront également aux éventuelles réunions de coordination ayant lieu dans le temps des travaux. Les dates précises de l'intervention seront définies avec le PNR Livradois-Forez et les prestataires retenus pour les autres lots.

Le contrat sera conclu jusqu'au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des lots.

Conditions spécifiques aux lots 1 et 4 :

Le ou la prestataire s'engagera à respecter les consignes de sécurité environnementales établies par le PNR Livradois-Forez concernant les engins mécaniques :

- Fourniture par le/la prestataire d'un protocole d'urgence en cas d'incident (panne, fuite) ;
- Préparation du chantier avec marquage de l'accès et du stationnement des engins, balisage des sites d'intervention (piquets, rubalise ou bombe de craie selon les cas) et passage en revue des différents risques liés à l'intervention ;
- Utilisation d'huiles biologiques ;
- Nettoyage des engins avant entrée dans la RNR et après intervention en cas de risques liés aux espèces exotiques envahissantes ;
- Mesures de réduction des risques pendant le stationnement (mise en place de bâche sous les engins...).

Enfin, il ou elle s'assurera de la conformité du lieu de dépôt des déchets du chantier (devenir de l'enrobé évacué).

5- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre pour l'ensemble des lots seront :

1. Compréhension du projet, méthode et planning d'intervention (40%)
2. Compétences de l'équipe (30%)
3. Prix de l'offre (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

6- Pièces constitutives de la consultation



La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

7- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché pour le lot 1 :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du marché pour le lot 2 :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du marché pour le lot 3 :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du marché pour le lot 4 :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

8- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.



Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

9- Acomptes

Lot 1

Pas d'acompte prévu.

Lot 2

Pas d'acompte prévu.

Lot 3

- Un premier acompte de 50% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 50% valant solde du marché sera versé à la remise des aménagements prévus.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

Lot 4

Pas d'acompte prévu.

10- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le mardi 30 juin 2020, 17 heures (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional Livradois-Forez ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Ce marché est soumis à la validation du projet par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Les disponibilités de l'entreprise sur la période du 14 septembre au 31 octobre
- ✓ Les références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Un descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés



- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

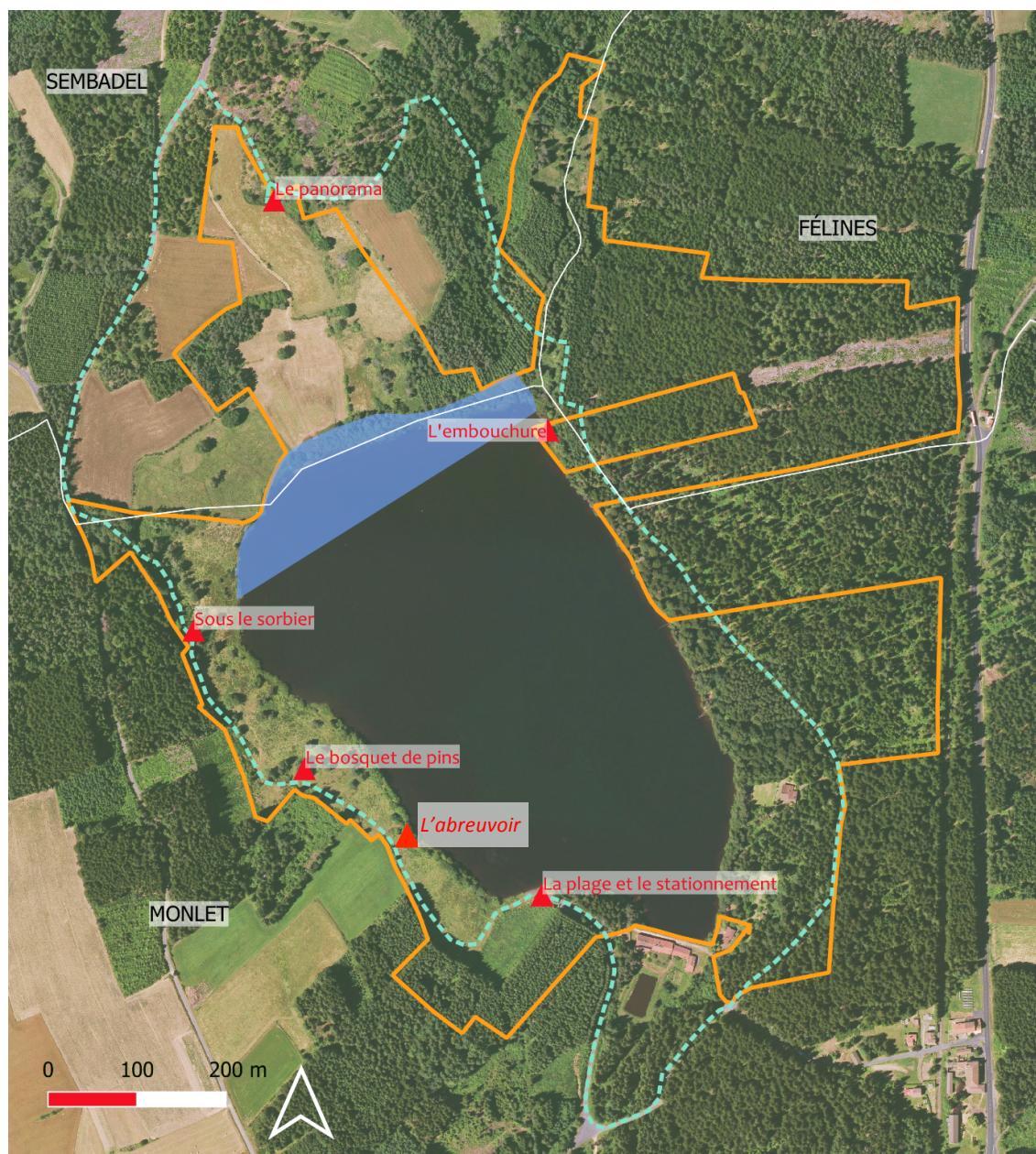
Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....






Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

ANNEXE 1 – Carte de localisation des différents aménagements



LOCALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONCERNÉS PAR LE PRÉSENT MARCHÉ

Légende

- | | |
|---|--|
|  Périmètre de la RNR |  Limites communales |
|  Sentier de découverte de la RNR |  Emplacement des aménagements planifiés |
|  Zone de tranquillité | |



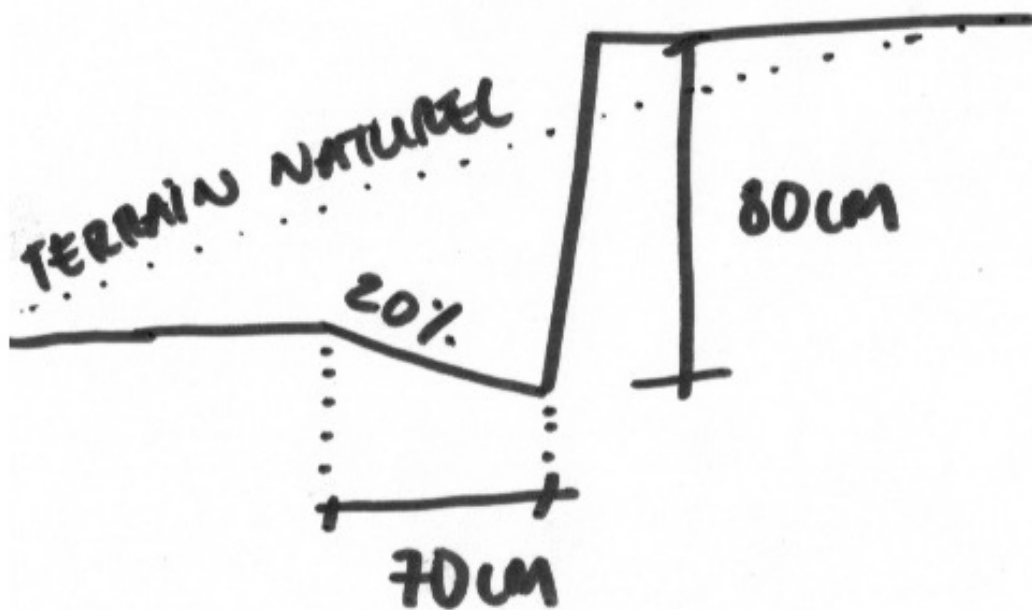
Le ou les prestataire(s) des lots 1 et 2 interviendront sur l'emplacement « La plage et le stationnement ».

Le prestataire du lot 3 interviendra sur les emplacements « La plage et le stationnement », « Le bosquet de pins », « Sous le sorbier », « Le panorama » et « L'embouchure ».

Le prestataire du lot 4 interviendra sur l'emplacement « L'abreuvoir ».

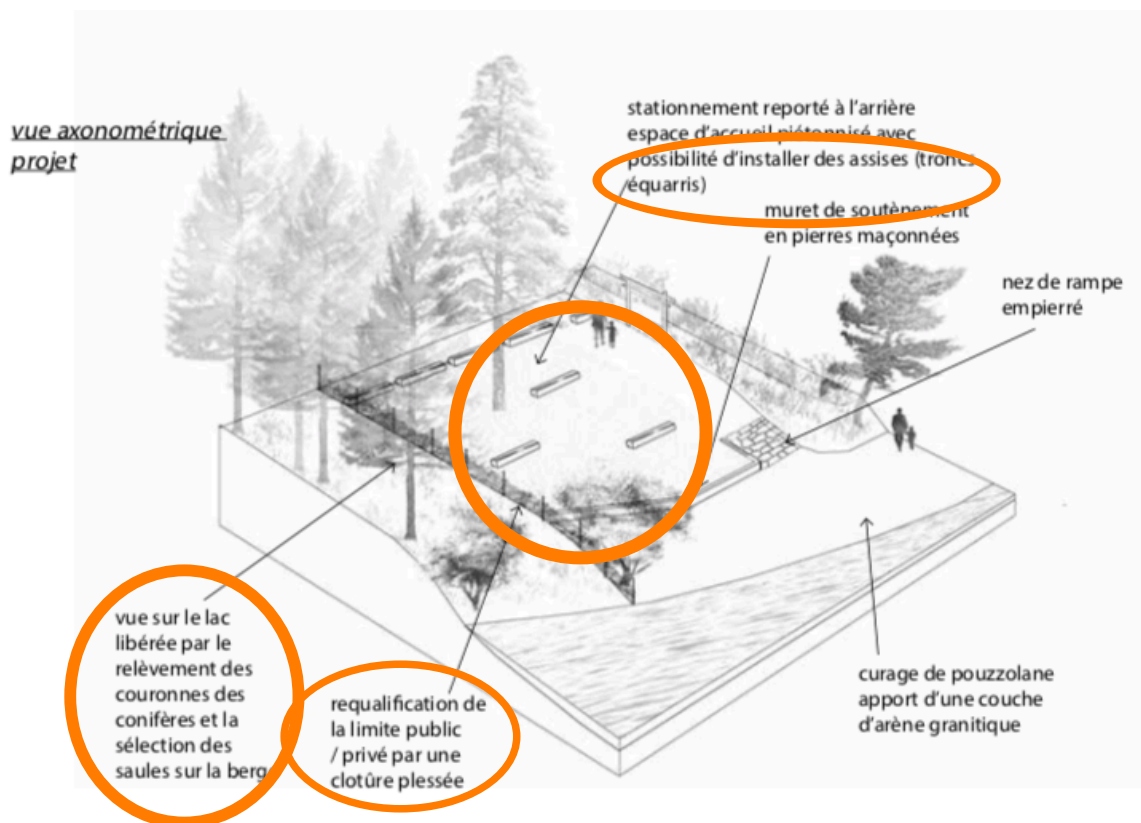
ANNEXE 2 – Lot 1 – illustration de la chute de talus

CHUTE DE TALUS

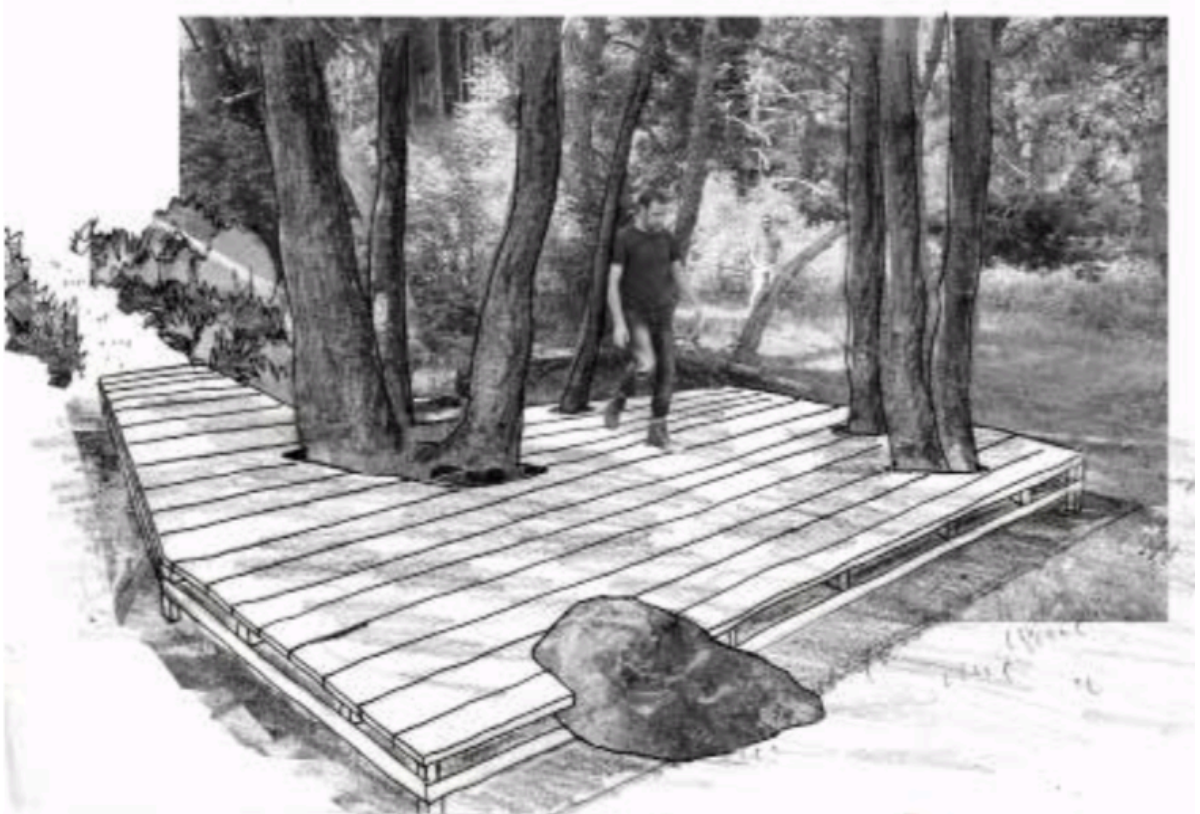


ANNEXE 3 – Lot 3 – illustration des aménagements en bois

La plage et le stationnement (aménagements concernés entourés en orange) :

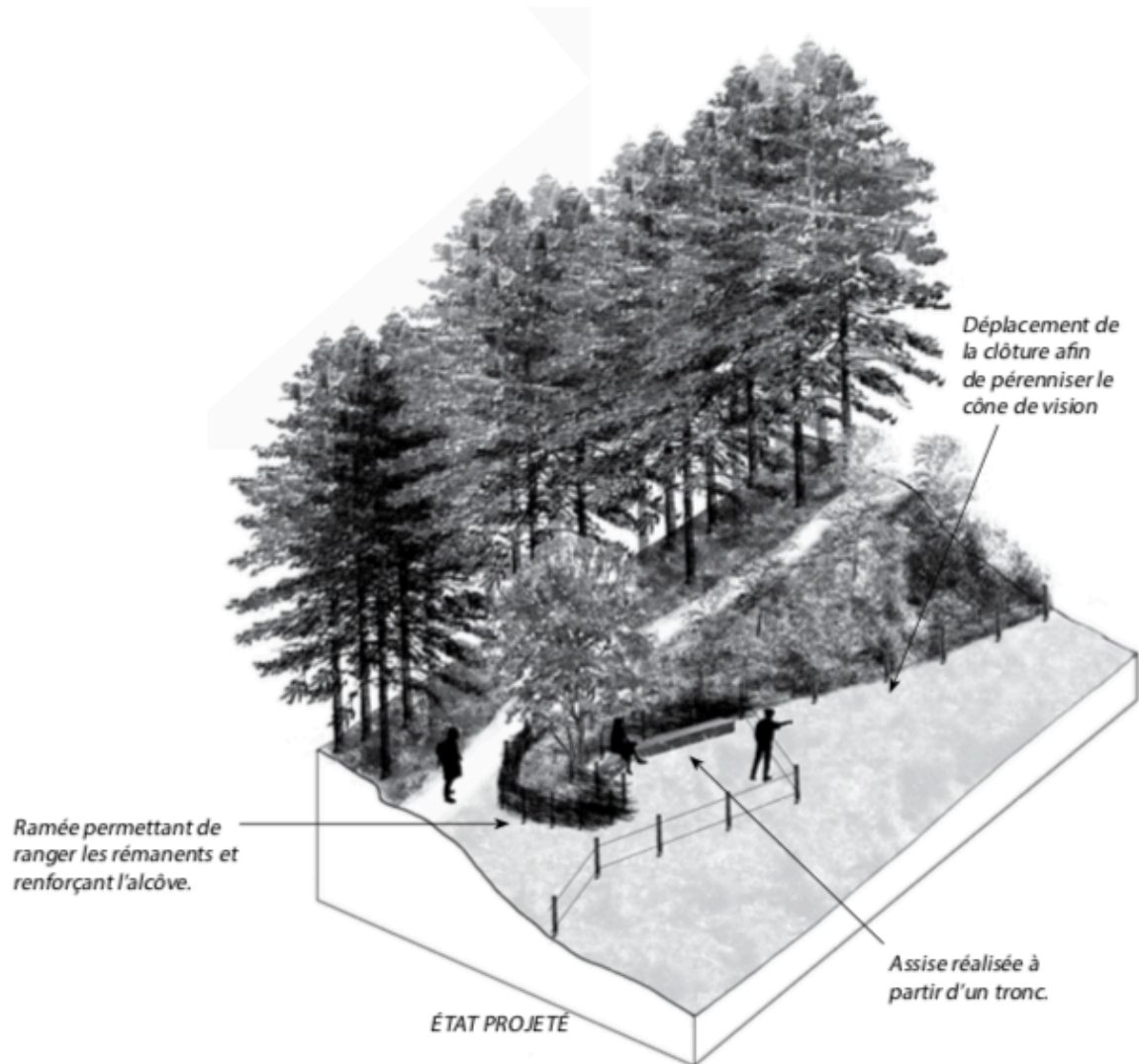


Le bosquet de pins :

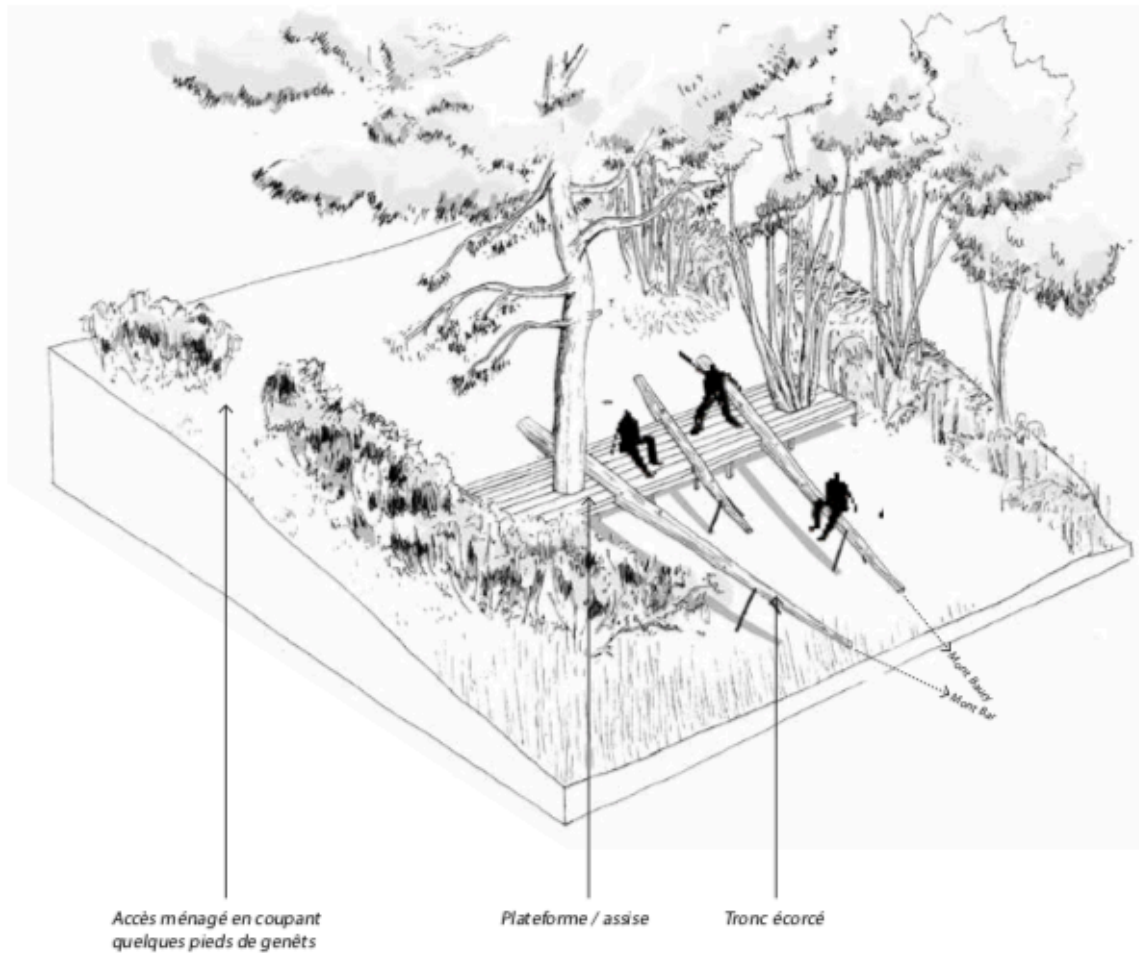


Croquis d'ambiance vue projetée

Sous le sorbier :



Le panorama :



L'embouchure :



Assise sculptée qui reprend le motif de l'arbre échoué sur la berge.